



La domitienne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS



Rapport Annuel 2019

Commission Intercommunale pour l'Accessibilité



REÇU EN PREFECTURE

le 19/07/2021

Application agréée E-legalite.com

99_SE-034-243400488-20210706-DELIB_21_12

L'année 2019 est marquée par le dépôt du dossier de candidature à la Commission Nationale de la marque « Destination Pour Tous ».

Les deux communes, Colombiers et Lespignan, candidaient à l'obtention de la marque « Destination Pour tous » sous le nom de « Canal du Midi, garrigue et paysages, de Colombiers à Lespignan » avec le soutien et l'accompagnement de la Communauté de communes La Domitienne et d'Hérault Tourisme.

La mise en accessibilité des équipements et des services touristiques constitue une étape essentielle dans la prise en compte de l'accès aux loisirs et aux vacances des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

En septembre 2013, à la suite du Comité interministériel handicap (CIH), les ministères chargés des personnes handicapées et du tourisme ont lancé le déploiement du label Destination pour tous (DPT) pour valoriser des territoires proposant une offre touristique cohérente et globale accessible pour les personnes handicapées, qu'il s'agisse de handicap physique, mental, auditif ou visuel, intégrant à la fois l'accessibilité des sites et des activités touristiques, mais aussi l'accessibilité des autres aspects de la vie quotidienne et facilitant les déplacements sur le territoire concerné (accessibilité de l'ensemble de la chaîne de déplacement).

La marque est attribuée pour 3 ans à un territoire garantissant une offre touristique accessible, au minimum pour au moins 2 familles de handicap, dans le cadre d'une démarche de progrès.

La marque Destination pour tous, qui a fait l'objet d'un dépôt de marque à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), garantit l'accessibilité d'un territoire délimité porteur d'un projet touristique.

Le soutien de l'Etat

Le jeudi 28 mars 2019, les communes de Colombiers et Lespignan ont reçu la visite de l'Etat représenté par M. Eric Alexandre, chargé de mission auprès de la Déléguée ministérielle à l'Accessibilité.

Après une réunion rappelant les enjeux de cette démarche, en présence du Président la Communauté de communes La Domitienne et maire de Colombiers, du maire de Lespignan, de membres de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, de la Responsable Mission Accessibilité - Hérault Tourisme, du dirigeant du bureau d'études Mission Tourisme et des techniciennes de La Domitienne, **le représentant de l'Etat a souligné « le travail effectué et les efforts fournis par les collectivités ».**

Le mercredi 16 octobre 2019, le territoire « Canal du Midi, garrigue et paysages, de Colombiers à Lespignan » a de nouveau reçu les deux représentants des ministères chargés du Tourisme et des Personnes handicapées, Eric Alexandre et Luc Thulliez. C'est à bord du bateau « Le Colombiers » labellisé Tourisme et Handicap que s'est déroulée la séance de travail suivie par une visite de terrain. Les représentants

ministériels ont souligné la solidarité et le bien vivre ensemble qui animent La Domitienne, le dynamisme des équipes et la qualité du travail effectué.

A cette occasion, ils nous ont confirmé la possibilité de présenter notre dossier de candidature, le 13 décembre 2019, à Paris, lors d'un « grand oral » devant la Commission Nationale Destination Pour Tous (CNDPT) coprésidée par la Direction Générale des Entreprises (DGE) et par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS).

Suite à un mouvement de grève des transports, la présentation du dossier de candidature a été reportée au premier trimestre 2020.

Poursuite de l'étude diagnostic accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Installations Ouvertes au Public (IOP) lancée en en Septembre 2018 pour accompagner l'élaboration du dossier DPT

Rappel des objectifs et des dates des différentes phases liés à la mission du cabinet d'étude ACCESSUD :

- Cerner le périmètre
- Analyser et synthétiser les études existantes (PAVE, diagnostics devis,...)
- Réaliser un diagnostic d'accessibilité sommaire et chiffré,
- Préconiser et conseiller sur certains besoins complémentaires non identifiés
- Effectuer un tableau récapitulatif budgétaire permettant tableau Excel avec filtre par commune, type de déficiences (moteur, cognitif, auditif, visuel), type d'ERP/IOP
- Réunion de lancement 13.09.2018
- Réunion intermédiaire 05.12.218
- Réunion de restitution 14.01.2019

L'étude a permis une aide concrète à la décision, dans le cadre des améliorations à produire pour une accessibilité pour tous, notamment, dans le projet d'obtention de la marque nationale « Destination Pour Tous ».

Commission Intercommunale pour l'Accessibilité du 23 mai 2019

- Présentation du bilan 2018 de l'aide et de l'accompagnement à la mobilité déployée par le GIHP à 6 mois d'activité
- Point d'étape du projet « Destination pour tous » sur la commune de Colombiers et déploiement sur Lespignan
- Présentation du décret relatif à l'accès, des personnes en situation de handicap, aux services téléphoniques

A compter du 7 octobre 2020, une traduction simultanée écrite et/ou visuelle devra être mise en place par les services publics téléphoniques gérés par les collectivités territoriales (à l'exception des communes de moins de 10 000 habitants et leurs groupements) afin de les rendre accessibles aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles et aphasiques. Elles doivent pouvoir accéder à une offre de

téléphonie fixe ou mobile incluant un service de traduction simultanée écrite et visuelle pour les appels émis et reçus.

L'inscription budgétaire pour réaliser cet investissement sera effectuée en 2020.

Une offre de logements accessibles

En termes d'adaptation des logements en fonction de l'âge ou du handicap, 18 dossiers ont été instruits en 2019 dans le cadre du Programme d'intérêt Général Hérault « Rénov » pour la réalisation des installations suivantes :

- 9 montes escalier
- 6 adaptations de salle de bain (transformations de baignoire, siège, barre de maintien, etc.)
- 3 adaptations de WC
- 3 poses de main courante extérieure

Les aides financières sont attribuées par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Conseil Départemental de l'Hérault et La Domitienne qui subventionne, pour sa part, à hauteur de 5% ou 10% du montant HT des travaux dans la limite de 20 000 €. Selon les situations, les caisses de retraites et les complémentaires sont également sollicitées pour participer au financement du projet.

GIHP : une aide et un accompagnement à la mobilité

La Domitienne conventionne, pour la deuxième année, avec le GIHP spécialisé dans l'accompagnement et l'aide à la mobilité des personnes adhérentes et fortement handicapées. Ce dispositif s'adresse aux personnes en fauteuil roulant, aux personnes mal et non-voyantes, ainsi qu'aux personnes semi-valides, membres de l'association habitant sur les huit communes de La Domitienne, qui souhaitent se déplacer dans le cadre de trajets ayant trait aux actes de la vie quotidienne (loisirs, professionnels ou motif médical).

Quelques chiffres :

- 20 personnes inscrites
- 802 missions réalisées
- 814 personnes véhiculées
- 676 pour la vie quotidienne
- 138 pour un motif médical
- 17 230 kilomètres parcourus
- 60% des personnes qui utilisent le dispositif sont en fauteuil roulant, 30% sont non-voyantes et 10% semi-valides.

En 2019, la Communauté de communes La Domitienne a financé le service développé par le GIHP à hauteur de 51 100€.

ETAT DE L'ACCESSIBILITE SUR LE TERRITOIRE EN 2019

Travaux d'accessibilité réalisés sur les ERP et la voirie

(cf. annexe 1)

CAZOULS-LES-BEZIERS

- Construction du nouveau bâtiment de la Poste avec mise en accessibilité de l'accès et de l'ensemble des zones ouvertes au public
- Création d'un parking public devant ce nouveau bâtiment avec matérialisation d'une place de stationnement PMR
- Construction d'un nouveau bâtiment pour le Service Jeunesse avec mise en accessibilité de l'accès et de l'ensemble des zones ouvertes au public avec matérialisation d'une place de stationnement PMR sur le parking attenant
- Déménagement de l'Office du Tourisme dans l'ancienne gare réhabilitée avec mise en accessibilité du bâtiment et de l'ensemble des zones ouvertes au public
- Cimetière : mise en accessibilité des toilettes publiques
- Mairie : installation d'une main courante au niveau des escaliers d'entrée du bâtiment

- **Voirie**
 - Création d'un parking au niveau du stade Aimé Bertrand et du boulodrome couvert avec matérialisation d'une place de stationnement PMR ;
 - Création d'un parking public dans la rue menant au cimetière avec matérialisation d'une place de stationnement PMR ;
 - Mise en accessibilité de la circulation piétonne sur l'ensemble des trottoirs de l'avenue Jean Jaurès ;
 - Cimetière : rénovation d'une allée en enrobé ;

COLOMBIERS

- Construction d'un sanitaire accessible PMR au club house des tennis
- Extension du Restaurant Scolaire avec rampe PMR
- Accès PMR dans l'enceinte du bâtiment scolaire

- **Voirie**
 - Peinture blanche du haut des bornes au port de plaisance (contraste couleur)

LESPIGNAN

- Ecole Elémentaire
 - Réaménagement complet des sanitaires avec création d'un sanitaire handicap fille et garçon
 - Divers nez de marche, contraste
- Garderie maternelle
 - Réaménagement sanitaire

- ALSH
 - Nez de marche, contre marche, éveil de vigilance, bande podotactile
 - Signalétique PMR sur portes des WC
- Salle du Peuple
 - Bande podotactile, vitrophanie /contraste visuel vitrage

Montant des travaux : 40 0000€ HT (environ)

MAUREILHAN

- Voirie :
 - Rue de l'olivette

MONTADY

- Voirie :
 - un arrêt de bus avenue Pierre Lacans
 - cheminement extérieur pour accès entrée de la Maison des associations

NISSAN-LEZ-ENSERUNE

- Construction d'un vestiaire au club house
- Voirie
 - 2 quais de bus réalisés sur le boulevard de Cantausse

VENDRES

- Médiathèque
 - Sanitaire : installation ensemble de poignées et d'une barre de rappel
 - Escalier : installation d'un appel à vigilance à 50 cm du 1^{er} nez de marche dans le sens de la descente / contremarches contrastées/ remplacement de la main courante
 - Contraste visuel des interrupteurs effectués
- Mairie
 - Ensemble des poignées remplacé par modèles PMR avec contraste visuel
 - Contraste visuel des interrupteurs
 - Peinture encadrement de portes
- Ancienne Ecole primaire
 - Remplacement ensemble des poignées
 - Réalisation d'une rampe
 - Pose de patères noire / contraste visuel
 - Contraste visuel des interrupteurs effectués
- Voirie
 - Création d'une place PSH au niveau du square Maurice BUCHACA
 - Accès aux conteneurs enterrés
 - Création d'une place de stationnement PMR au point info tourisme

Points sur les ERP et IOP accessibles aux personnes handicapées

(cf. annexe 2)

CAZOULS-LES-BEZIERS

1 ERP privés :

- Atelier de l'envie

MAUREILHAN

1 ERP privé :

- MAM Au tapis d'éveil

En 2019, le recensement effectué sur le territoire de La Domitienne montre que **58 Établissements Recevant du Public sont accessibles** aux personnes en situation de handicap, dont 14 ERP privés.

Dossiers déposés à la Commission d'arrondissement d'accessibilité aux personnes handicapées – Arrondissement de Béziers

En 2019, neuf commissions se sont tenues à la DDTM à Béziers pour étudier 26 dossiers issus des communes du territoire de La Domitienne dont 5 concernent des établissements publics.